



# Rapport d'activité 2016



 **Le SMA**  
Service militaire adapté

Dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle  
au profit des jeunes des Outre-mer éloignés de l'emploi

<b>ÉDITO</b>	P 3
<b>SYNTHÈSE 2016</b>	P 5
<b>S'INSCRIRE</b> dans les politiques au profit de la jeunesse	P 7
<b>RENFORCER</b> l'employabilité des jeunes ultramarins	P 8
<b>S'ADAPTER</b> en permanence aux besoins des territoires	P 11
<b>S'ENGAGER et AGIR...</b>	P 12
<b>INVESTIR</b> pour les Outre-mer	P 14
<b>DEVELOPPER et ENTRETENIR</b> les capacités du SMA	P 15
<b>FEDERER</b> les compétences avec des partenaires engagés	P 16
<b>FAVORISER</b> les relations cadres et partenaires	P 17
<b>REGARDS CROISÉS</b>	P 19

**Fondé sur l'idée originale, encore peu répandue,** qu'un apprentissage de la rigueur et une éducation globale associés à une formation professionnelle adaptée, renforcent l'aptitude des individus à vivre dans la cité et à y trouver un emploi, le Service militaire adapté occupe une place essentielle dans nos outre-mer où **10 à 15% d'une classe d'âge passe annuellement dans ses rangs.**

**Ainsi, en 2016, 5 847 volontaires se sont engagés avec le SMA.** L'insertion socioprofessionnelle, cœur de mission du SMA, a atteint un taux de 77 % des volontaires stagiaires dont plus de la moitié dans l'emploi durable, et ce, en dépit de la diversité des situations économiques toutes cependant placées sous fortes contraintes. En 2016, si 27 % des volontaires du SMA étaient des jeunes femmes, la réalité par territoire est bien plus contrastée avec un taux variant de 15% en Guyane à 42% en Nouvelle-Calédonie.

**La force du SMA réside donc bien dans sa capacité à s'adapter en permanence** aux réalités et aux spécificités ultramarines, grâce à la tutelle et au soutien du ministère des Outre-mer, à l'implication des cadres militaires et civils, à une ingénierie de formation évolutive et réactive, mais aussi et surtout à la confiance et l'engagement d'un réseau de partenaires privés, publics et associatifs.

**2017 marquera l'aboutissement du projet SMA 6000 annoncé en 2009.** Les sept régiments du SMA vont accueillir cette année 6.000 volontaires de 18 à 25 ans, qui auront fait le choix de se saisir de leur avenir, de concrétiser leur entrée dans la vie professionnelle et d'assumer avec responsabilité leur autonomie et leur citoyenneté.

**Conscient de l'attente des jeunes et des besoins des territoires des Outre-mer,** le SMA, fidèle à ses valeurs et ses bonnes pratiques, va poursuivre son engagement pour relever les nouveaux défis qui se présentent déjà... Ils portent, à court terme, sur le renforcement de l'encadrement, l'adaptation et la consolidation de la formation, l'achèvement des infrastructures et un environnement de qualité. Simultanément, cadres, partenaires et décideurs ne manqueront pas d'orienter le SMA afin de répondre à la diversité des enjeux des Outre-mer (démographie, jeunesse, culture, économie...) tout en garantissant la cohérence d'un dispositif qui a fait ses preuves en plus d'un demi-siècle d'existence et dont le modèle a été étendu dans l'Hexagone.

**La mission est passionnante car elle appuie le développement économique des Outre-mer et place l'avenir de sa jeunesse au cœur de son action.**

**Général Luc du PERRON de REVEL**  
Commandant le Service militaire adapté



Dès sa création en 1961 dans le cadre de la conscription, le Service militaire adapté (SMA) a intégré dans sa mission les dimensions « renforcement des savoirs de base » et « accompagnement vers l'emploi ». Depuis la suspension du service national, le SMA se concentre sur **l'insertion socioprofessionnelle de jeunes volontaires ultramarins**, âgés de 18 à 25 ans, éloignés de la formation et de l'emploi.

## Le SMA, patrimoine des Outre-mer

Le Service militaire adapté est effectué au sein d'unités militaires relevant du commandement du SMA placé pour emploi auprès du ministère des Outre-mer (MOM) qui définit les orientations, les objectifs et les modalités de sa mission d'insertion.

Le SMA, commandé par un général détaché de l'armée de Terre, est composé d'un état-major situé à Paris, au sein du ministère des Outre-mer, de sept régiments<sup>(\*)</sup> outre-mer aux ordres d'officiers supérieurs en temps de commandement et d'un détachement de formation et d'accueil à Périgueux.

L'action du SMA se fonde sur plusieurs principes : un cadre de vie militaire dans lequel le jeune est accueilli en faisant acte de volontariat, une approche globale de la formation visant l'acquisition de compétences sociales et professionnelles adaptées à chaque volontaire, le renforcement de l'employabilité de chaque bénéficiaire pour faciliter son insertion professionnelle.



\* sauf pour Mayotte, portant l'appellation de bataillon

# 2016 *synthèse*

5

## Recrutement



### Profil des volontaires (stagiaires)

Illettrés de niveau 1-2	38 %
Sans diplôme pro et/ou techno	56%
Aucun diplôme (Titre V et plus)	43 %
Age moyen	21 ans

# 5847

**bénéficiaires**

dont 4685 volontaires stagiaires (VS)

## Formation



### Taux de réussite aux examens (stagiaires)

Certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI)	91 %
Permis B (pour les volontaires éligibles)	78 %
Attestation de formation citoyenne (AFC)	91 %
Certificat de formation générale (CFG)	97 %
Formation aux premiers secours (CSST)	93 %

# 27%

de jeunes femmes parmi les volontaires

## Insertion



### Typologie de l'insertion (stagiaires)

Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, alternance)	53 %
Emploi de transition (CDD compris entre 1 et 6 mois)	22 %
Sorties positives (dont poursuite de formation)	25 %
Insertion via un recrutement « Défense »	6 %
Insertion sur le territoire local	79 %

# 77%

**de taux d'insertion**

Le taux d'insertion des volontaires stagiaires du SMA est calculé sur la base de 3906 jeunes ayant quitté le dispositif entre le 01 janvier et le 31 décembre 2016.





Taux	Polynésie française	Martinique	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Mayotte	Nouvelle Calédonie
------	---------------------	------------	------------	--------	------------	---------	--------------------

Nombre de bénéficiaires *	640	972	1018	676	1345	639	545
Féminisation	30,2%	31,9%	28,7%	15,3%	23,1%	19,2%	42,6%

#### Pour les volontaires stagiaires (VS)

Illettrisme de niveau 1-2	33,9%	35,9%	35,4%	46,1%	35,4%	41,4%	42%
Sans diplôme « pro et/ou techno »	64,5%	56%	47,2%	49,7%	57,6%	63,4%	56,2%
Aucun diplôme	52,3%	38,4%	41,2%	40,7%	38%	59,1%	52,3%
Réussite au Permis B	80,5%	77%	78,7%	71%	77,2%	73,1%	89,7%
Attribution CAPI	98,1%	85,1%	89,2%	93,5%	91,1%	86,9%	96,2%
Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, alternance)	45,3%	41,8%	49,4%	64,9%	63,6%	54,5%	43,3%
Emploi de transition (CDD entre 1 et 6 mois)	24,6%	19,4%	25,2%	20,2%	17,5%	10,3%	52,6%
Sorties positives	30,1%	38,8%	25,4%	14,9%	18,9%	35,2%	4,1%

<b>Insertion VS</b>	<b>80,7%</b>	<b>79,1%</b>	<b>81,6%</b>	<b>76,2%</b>	<b>77,6%</b>	<b>93,4%</b>	<b>72,9%</b>
---------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

\* Total : 5835, auxquels il faut ajouter 12 VT recrutés pour servir au Détachement de Périgueux

# S'INSCRIRE DANS LES POLITIQUES au profit de la jeunesse



## Politiques européennes en faveur de la jeunesse

L'action du SMA s'inscrit clairement dans plusieurs des objectifs thématiques prioritaires retenus par les programmes de la Commission européenne. Les régiments installés dans les départements – régions des Outre-mer répondent parfaitement aux critères d'éligibilité des investissements prioritaires (IP) retenus.

Le SMA obtient ainsi des financements européens car il cible une jeunesse vulnérable et agit en faveur de l'inclusion sociale.

L'ensemble de ces financements, issus du Fonds social européen (FSE), de l'Initiative européenne pour la jeunesse (IEJ) et du Fonds européen de développement régional (FEDER) bénéficie directement aux volontaires du SMA.



## Plan Jeunesse Outre-mer (PJOM)

Le Plan Jeunesse Outre-mer a été présenté officiellement le jeudi 3 septembre 2015 par la Ministre des Outre-mer et le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Visant à favoriser l'emploi et la formation, il fixe 5 grandes priorités, déclinées en 110 mesures.

Le SMA est directement impliqué dans 3 de ces priorités :

- sécuriser les transitions entre la formation et l'emploi ;
- favoriser l'insertion professionnelle et l'épanouissement personnel ;
- favoriser le mieux vivre ensemble.

Le SMA participe concrètement à la réalisation des actions préconisées par le PJOM au profit des jeunes en difficulté les plus éloignés de l'emploi par une formation adaptée facilitant leur insertion socioprofessionnelle.

## SMA 6000, une réalité

La décision de 2009 visant le doublement de l'offre de formation du SMA s'est traduite par une montée en puissance, initiée en 2010, de tous les régiments. L'objectif des 6 000 bénéficiaires sera atteint en 2017 dans le cadre de la programmation budgétaire triennale 2015-2017.

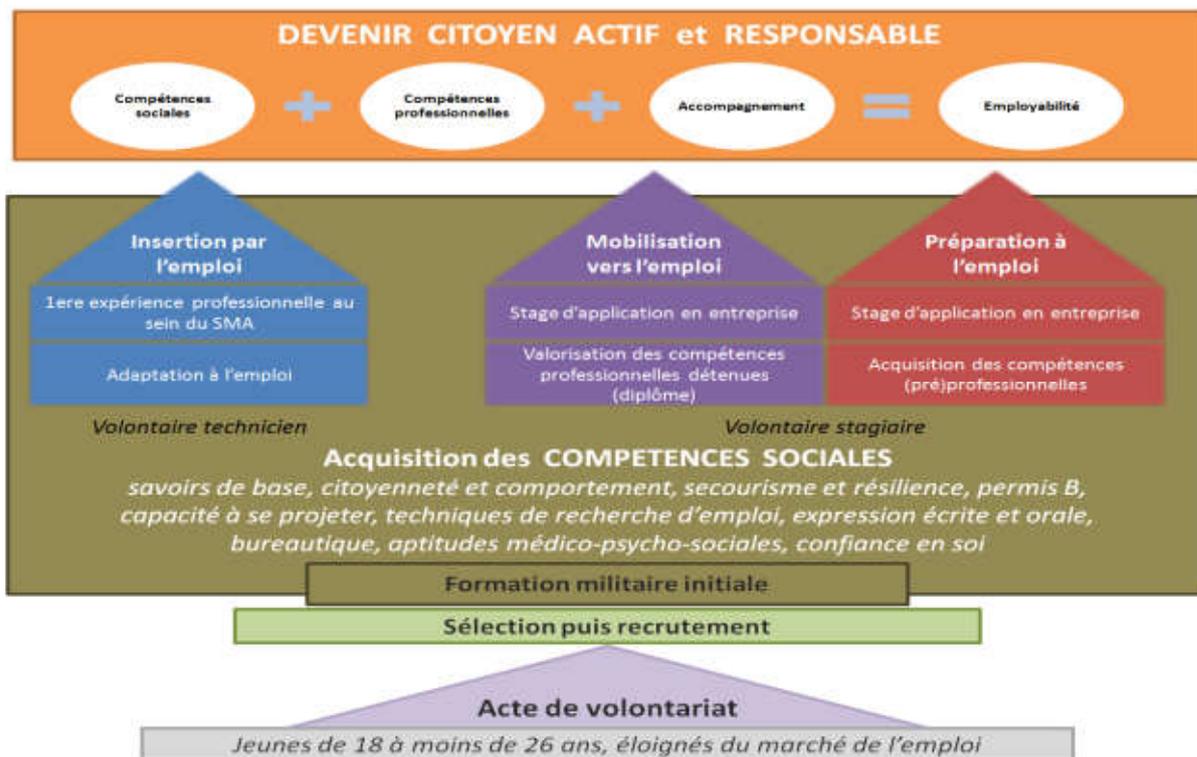
Cette montée en puissance s'articule autour de quatre axes :

- **acquisition ou réalisation des infrastructures** nécessaires à l'accueil et la formation des volontaires ;
- **création de formations** ouvertes aux jeunes diplômés demandeurs d'emploi ;
- **renforcement des partenariats** avec les acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation afin d'optimiser le recrutement des bénéficiaires et sécuriser les parcours avec un effort marqué vers le monde de l'entreprise ;
- **Doublement de l'offre de formation** (plus de 50 métiers) et **renforcement de l'ingénierie** visant l'acquisition des compétences professionnelles et des compétences sociales nécessaire à une meilleure employabilité des jeunes.



# RENFORCER L'EMPLOYABILITÉ des jeunes ultramarins

Durant son parcours, un volontaire au SMA (stagiaire ou technicien) acquiert une expérience et des compétences sociales et professionnelles. Pour un volontaire stagiaire, la durée de sa formation diffère selon ses compétences initiales et son projet professionnel (une mobilisation vers l'emploi de 6 mois pour les jeunes diplômés et une préparation à l'emploi de 8, 10 ou 12 pour les non diplômés).





## ACCOMPAGNER L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES HUMAINES ET SOCIALES

Afin de renforcer l'employabilité de ses volontaires, le SMA développe et expérimente en permanence des actions de formation et de développement individuel adaptées aux besoins et spécificités des territoires.



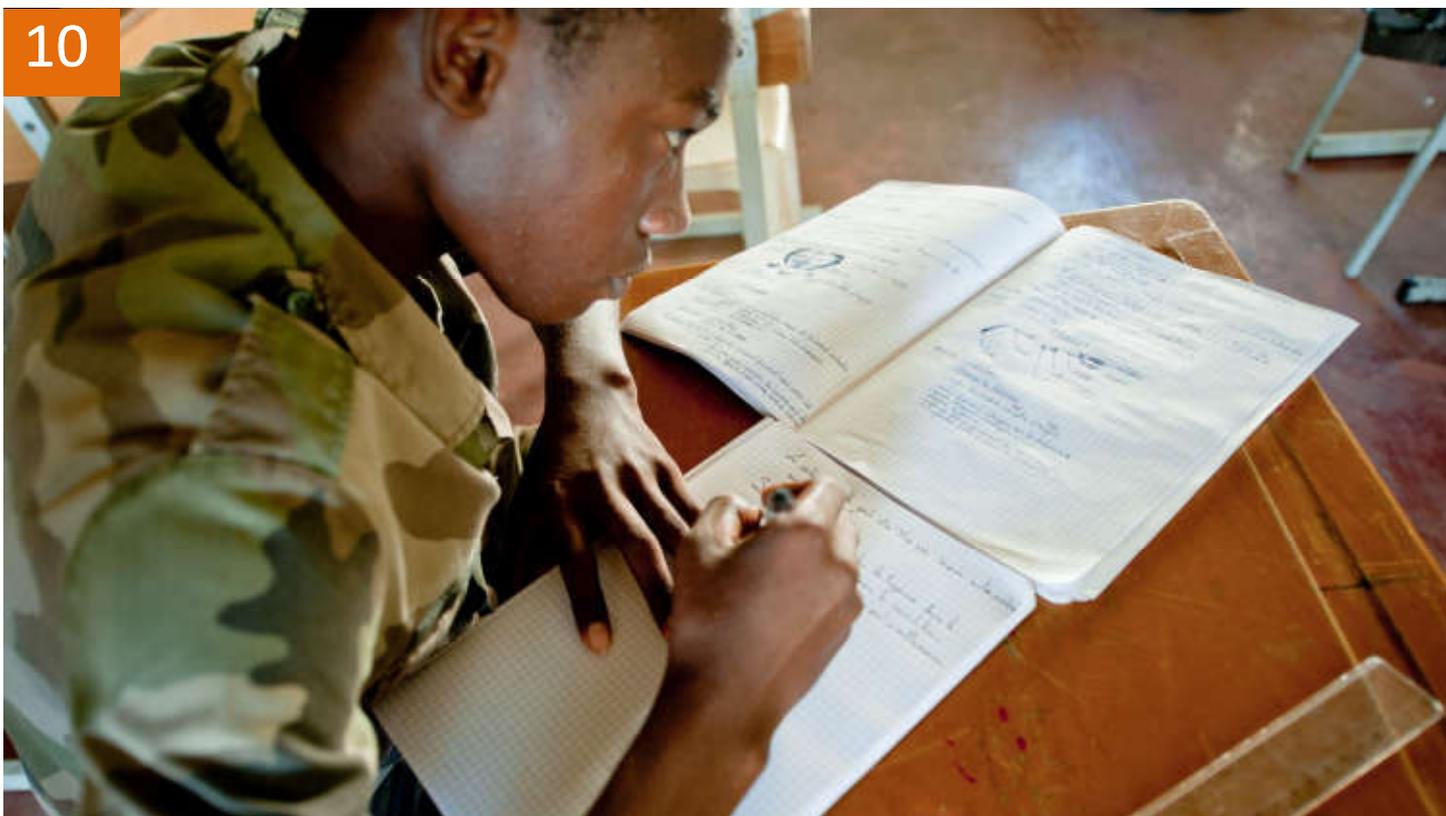
Les compétences sociales peuvent être définies comme l'ensemble des compétences communes à tous les métiers et à tous les niveaux de responsabilité.

Leur développement impose une prise en compte des spécificités culturelles de la jeunesse considérée et nécessite souvent un renforcement en compétences, obtenu en partenariat avec des acteurs publics, privés et associatifs.

En matière de formation professionnelle, les liens tissés avec les organismes de formation et les organisations professionnelles, les chambres consulaires et les entreprises permettent d'adapter en permanence nos formations aux besoins du tissu économique local.

### ► AFPA - Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

Le SMA et l'AFPA, en lien étroit avec LADOM, entretiennent une relation partenariale forte dans le cadre de la poursuite de formation en mobilité des volontaires du SMA. Ce partenariat très opérationnel se concrétise dans l'ensemble des centres de l'hexagone et de façon plus spécifique entre le centre AFPA de Boulazac et le détachement du SMA de Périgueux.



## LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

En accueillant près de 39% de jeunes en situation d'illettrisme, le SMA est un acteur important de la lutte contre ce facteur d'exclusion sociale. En 2012, il a rejoint le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et s'est engagé activement dans la « Grande cause nationale » en 2013.

La lutte contre l'illettrisme est consubstantielle à la formation délivrée au sein du SMA. Ainsi, **le programme SMAAlpha vise à évaluer puis renforcer les compétences de base des jeunes détectés en difficulté**. Il s'appuie sur une plateforme numérique, développée par la société GERIP, permettant d'assurer une évaluation puis une remédiation cognitive individualisée.

Le programme SMAAlpha intègre des répétiteurs, volontaires techniciens et **engagés du Service Civique**, pour accompagner les stagiaires durant leur parcours de réussite, ainsi que **des professeurs de l'Éducation nationale** mis à disposition des régiments du SMA par les rectorats et vice-rectorats, dont la mission prioritaire vise à préparer les jeunes non diplômés au Certificat de formation générale (CFG).

**La maîtrise du socle de compétences de base** permet ainsi l'apprentissage de toutes les autres compétences favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

## SMA ET MOBILITÉ

En s'appuyant sur les compétences et les savoir-faire de **L'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM)** et du **Comité national d'accueil et d'action pour les Réunionnais en métropole (CNARM)**, le SMA participe directement à la mobilité des jeunes en provenance des départements-régions des Outre-mer désireux de poursuivre une formation dans l'hexagone afin d'obtenir une qualification professionnelle ou un contrat de professionnalisation. **Un effort soutenu a été réalisé en 2016**, notamment en améliorant les procédures d'anticipation pour identifier et préparer les volontaires à une mobilité.

Ainsi, au total en 2016, **21% des volontaires stagiaires insérés** ont pu bénéficier d'une mesure de **mobilité vers l'hexagone**, parmi lesquels 194 VS ont souscrit un contrat au sein du ministère de la Défense.

# S'ADAPTER EN PERMANENCE aux besoins des territoires

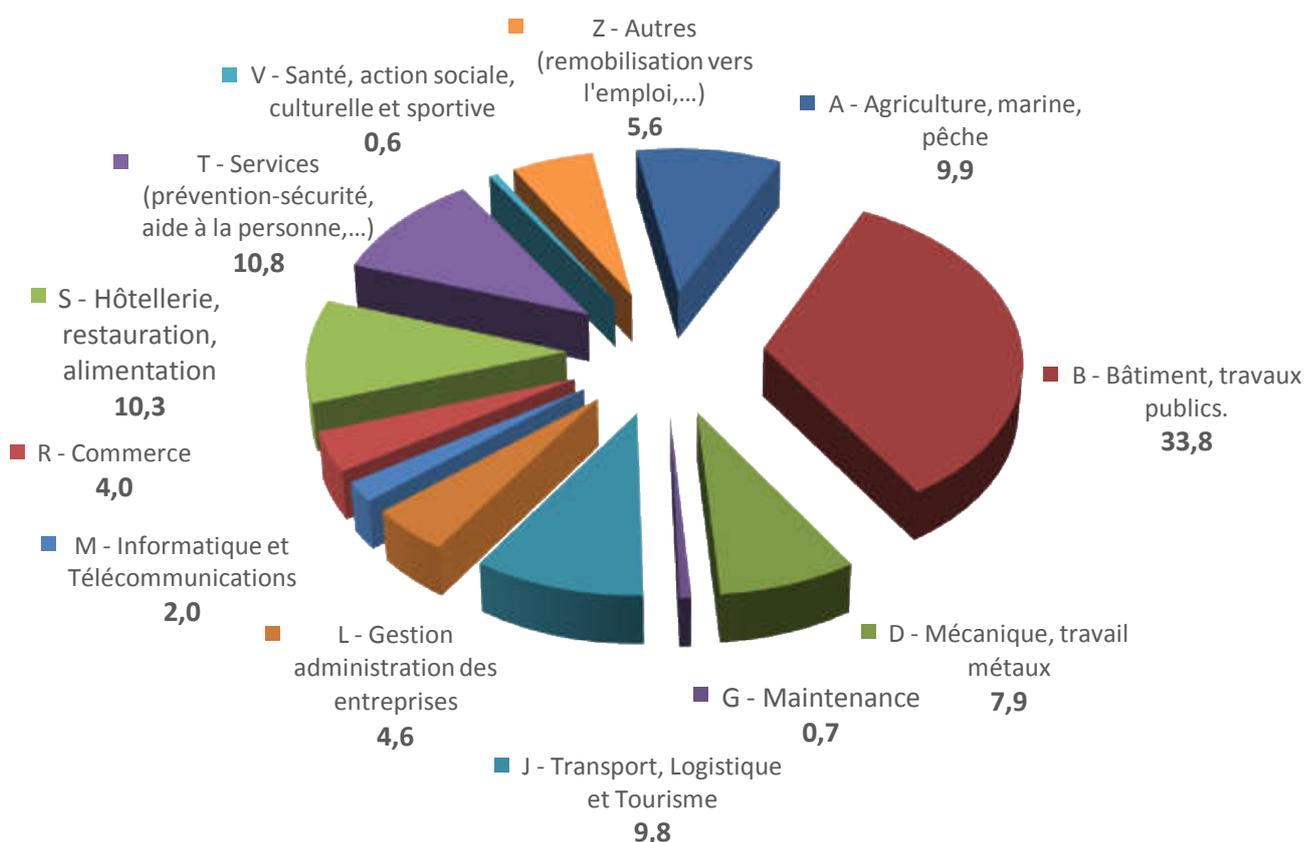
Chaque année, **les conseils de perfectionnement** des régiments du SMA garantissent, au regard des besoins en emploi local, la légitimité et la pertinence des formations professionnelles proposées. Sous l'autorité du Préfet ou du Haut Commissaire de la République, ce conseil réunit les représentants des services de l'Etat et des collectivités territoriales liés à l'emploi, à l'orientation et à la formation professionnelle ainsi que des représentants du monde des entreprises. Il permet notamment, sous la forme d'un dialogue ouvert et constructif, d'analyser les résultats annuels des unités et d'envisager les améliorations possibles pour répondre aux besoins locaux. Les préconisations validées lors de ce conseil sont ensuite soumises à la décision du ministre des Outre-mer, puis mises en œuvre localement.

Par ailleurs, les chefs de corps des unités installées dans les départements-régions des Outre-mer sont membres de droit (collège Etat) des Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP). **Les CREFOP assurent, par région, la gouvernance de la formation professionnelle.** Ils sont composés de représentants de l'Etat, de la Région, des partenaires sociaux et des représentants des opérateurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

Les chefs de corps du SMA participent ainsi à la définition des politiques publiques concernant la formation et l'orientation professionnelle sur les territoires dans lesquels ils exercent leur responsabilité.

Enfin, **grâce aux périodes d'application en entreprise et aux jurys de formation professionnelle**, le SMA est en contact permanent avec les chefs d'entreprises. Les échanges avec ces professionnels permettent d'adapter régulièrement le contenu pédagogique des formations délivrées afin d'optimiser l'employabilité de chaque jeune volontaire.

## Répartition des stagiaires par domaines professionnels (en %)



**30 ans de la FEDOM :**

**le SMA, service compris... et apprécié !**

Le vendredi 20 mai, la Fédération des entreprises d'outre-mer (FEDOM) a fêté ses trente ans d'existence dans la salle de réception de la mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Entreprises, associations, opérateurs institutionnels et élus ont répondu présent pour un moment de partage et d'échanges, entièrement dédié aux Outre-mer. Dès leur arrivée, les quelques 400 invités ont pu découvrir ou revoir l'exposition « Le SMA : un enjeu d'avenir », qui illustre la vie quotidienne dans les régiments du SMA. Ils ont pu également mesurer le savoir-faire d'une douzaine de jeunes du détachement du SMA de Périgueux venus renforcer les équipes d'accueil et de restauration. Poursuivant en partenariat avec l'AFPA une formation en « Hôtellerie-Restauration », ces volontaires stagiaires ont ainsi pu démontrer leurs compétences à un public de professionnels.



**SMA : expérimentation du Parcours Excellence, la réussite par l'apprentissage.**

L'alternance est une formule qui permet aux jeunes d'associer des connaissances théoriques et compétences professionnelles. En augmentant leurs expérience pratique, les alternants renforcent leur employabilité et augmentent, par rapport au parcours traditionnel, leur insertion sur le marché du travail.

Dans ce cadre, le SMA et l'Association ouvrière des Compagnons du devoir et du Tour de France (AOCDTF) mettent en place le programme "Parcours Excellence" auquel ils souhaitent associer les entreprises franciliennes, notamment du BTP.

Ce programme a pour objectif de permettre à quelques bénéficiaires du SMA de poursuivre leur parcours vers l'emploi en s'appuyant sur l'apprentissage. Deux jeunes poursuivent avec succès l'expérimentation et déjà se profile la cohorte suivante...

**GUADELOUPE :**

**première présentation au drapeau à Saint-Martin.**

Fin mai, le RSMA de la Guadeloupe a fait le déplacement à Saint-Martin pour effectuer une cérémonie de présentation au drapeau pour les nouvelles recrues, toutes originaires de l'île. Un événement inédit à Saint-Martin, puisque c'était la première fois que le RSMA venait sur le territoire pour une telle cérémonie. Elle s'est déroulée devant l'Hôtel de la Collectivité en présence des anciens combattants, des autorités civiles et militaires et d'un détachement du RSMA de Guadeloupe.

**POLYNÉSIE FRANÇAISE : portraits de femmes**

La Dépêche de Tahiti a réalisé deux portraits de jeunes femmes servant au RSMA de Polynésie française. L'accompagnement et l'esprit SMA leur ont permis de donner un sens à leur vie professionnelle et personnelle.

Caporal-chef Nakeaetou (édition du 10/07/2016 page 10), formatrice filière "Restauration" : "Je me suis dit : je ne veux pas finir ma vie à balayer des parkings! Donc j'ai décidé de reprendre mes études et je suis retournée à l'école en 3<sup>e</sup> à 19 ans. J'ai eu mon DNB et j'ai continué jusqu'en 1<sup>ère</sup> L " .

Caporal-Chef Tchang (édition du 17/07/2016 page 8), formatrice filière "Tourisme" : "Je contribue à l'épanouissement professionnel de jeunes polynésiens et mon travail ne s'arrête jamais !... Le stagiaire qui sort du RSMA avec des bagages, un permis, le brevet de secourisme, le TOEIC et des projets d'avenir, pour moi, c'est déjà tout gagné !" .



**GUYANE : un jeune volontaire du RSMA met un moteur pour sa réussite.**

Jesse VITALIEN vient d'obtenir un bac pro en aéronautique après un parcours remarquable au sein du RSMA de Guyane. Titulaire d'un bac pro en maintenance équipement industriel et ne trouvant pas d'emploi, Jesse VITALIEN décide d'entrer au RSMA-Guyane en mars 2015. Montrant d'emblée sa motivation et sa volonté de réussir, il sort major de la formation militaire initiale, puis se distingue tout au long de sa formation par son sérieux et sa rigueur.

Il poursuit son aventure en mobilité pour obtenir un Bac Pro Aéronautique, «mécanicien système cellule», en alternance avec SAFRAN Helicopter Engines (ex Turboméca), leader mondial des moteurs à turbo-réaction. Ce parcours va lui permettre, par l'intermédiaire de SAFRAN, de trouver rapidement un emploi en Ile de France.



**LADOM et le SMA : sécuriser la mobilité des jeunes volontaires du SMA.**

La sécurisation du parcours en mobilité constitue un enjeu majeur pour réussir son insertion, soit vers l'alternance, soit vers une poursuite de formation diplômante. L'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM) et le SMA ont tenu, le mercredi 5 octobre 2016 au ministère des Outre-mer en présence de tous les chefs de corps du SMA et de tous les délégués territoriaux et régionaux de LADOM, leur comité de pilotage annuel visant à renforcer davantage encore leur partenariat au service des jeunes des Outre-mer.

**MARTINIQUE : les volontaires du SMA face à « Matthew ».**

Dans le cadre de son contrat d'intervention au profit des populations, des volontaires du régiment de la Martinique ont mis leurs compétences pour faire face aux conséquences de l'ouragan.



**LA RÉUNION : préparation à l'entretien d'embauche avec le MEDEF.**

Dans le cadre du renouvellement du partenariat entre le MEDEF Réunion et le régiment de La Réunion (RSMA-R), une action de simulation d'entretiens d'embauche a été organisée à Saint-Pierre à l'initiative du régiment le jeudi 13 octobre 2016.

**PÉRIGUEUX : 20 ans du Détachement du SMA.**

Seule implantation du SMA en métropole, ce détachement permet aux volontaires en provenance des régiments d'outre-mer de poursuivre leur formation pour obtenir un titre professionnel de niveau V. Les formations délivrées s'appuient sur un partenariat avec L'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM) et l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Elles facilitent ainsi l'accès à un emploi en métropole ou dans les outre-mer et s'inscrivent dans la politique du ministère pour l'égalité des chances.

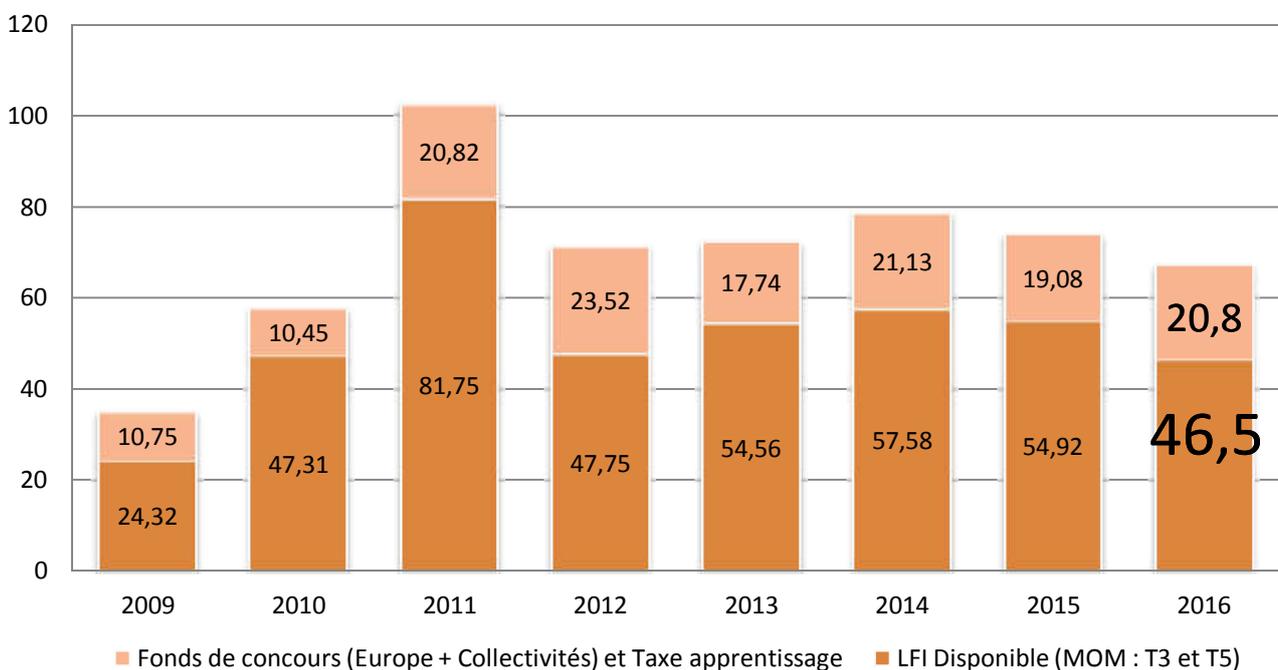




## UN INVESTISSEMENT *pour les Outre-mer*

**Pensé et planifié pour soutenir**, depuis 2010, **sa montée en puissance**, le budget alloué au SMA a permis de d'assurer le développement des capacités d'accueil et de formation au profit des jeunes et des besoins des territoires. **L'adaptation de la formation** aux réalités sociales, économiques et réglementaires a nécessité et nécessite encore un investissement important afin de concevoir des plateaux pédagogiques métiers adaptés, d'ériger des bâtiments d'hébergement modernes et d'offrir aux jeunes, sous régime d'internat, un environnement de vie et de loisirs motivants. En matière de fonctionnement, les ressources ont été principalement consacrées à la formation des volontaires et au maintien en condition des équipements.

Pour 2016, hors masse salariale, **le budget consolidé s'est élevé à 67,3 M€**. 29 % de ces ressources proviennent de fonds de concours (24 % de l'Europe, 5 % des collectivités) et 1% de la taxe d'apprentissage en provenance des entreprises.



# DEVELOPPER ET ENTRETENIR les capacités du SMA



## INFRASTRUCTURE

### Guadeloupe :

- ✓ Construction d'un ordinaire, capacité 200 personnes 5,5 M€
- ✓ Confortement parasismique et réhabilitation d'un bâtiment hébergement pour une capacité de 160 stagiaires 1 M€

### Guyane

- ✓ Réhabilitation de logements - Cayenne - 4 logements T4 pour les familles 1,6 M€

### Martinique :

- ✓ Construction d'hébergement d'une capacité de 180 stagiaires 4,05 M€
- ✓ Construction d'un nouveau centre de formation professionnelle 6 M€

### Nouvelle Calédonie :

- ✓ Extension de l'ordinaire - 600 rationnaires 2 M€

### Polynésie Française :

- ✓ Construction d'un bâtiment d'hébergement pour 48 stagiaires 1 M€



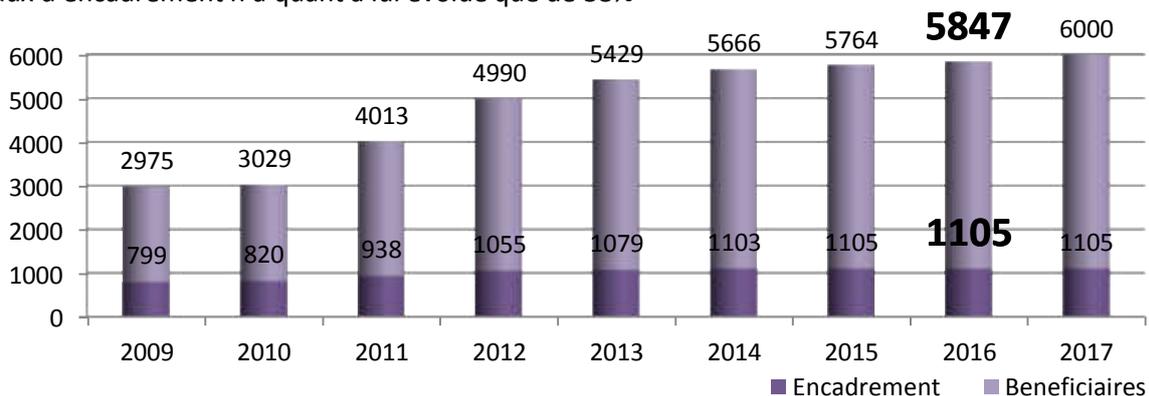
## ÉQUIPEMENT

En 2016, dans le cadre du Plan annuel d'équipement, le SMA a investi 1,75 M€. Ce sont notamment 56 véhicules/engins et 14 matériels techniques qui ont été achetés au titre de ce plan, afin de **permettre l'adaptation des formations aux besoins des entreprises.**



## RESSOURCES HUMAINES

En 7 ans, si le nombre de bénéficiaires a augmenté de 102%, le taux d'encadrement n'a quant à lui évolué que de 38%



Depuis juillet 2015, le SMA est évalué selon les normes ISO 9001 (système de management) et ISO 29990 (formation) par l'Association Française de normalisation (AFNOR).

Ces deux certifications garantissent la qualité de certains processus mis en œuvre au sein du SMA **pour le recrutement, la formation et l'insertion** afin de satisfaire aux attentes des volontaires ainsi qu'à celles des partenaires.



# 16 **FEDERER LES COMPÉTENCES** *avec des partenaires engagés*

Pour remplir ses missions de recrutement et d'insertion, le SMA est résolument tourné vers l'extérieur. Il met en œuvre à cette fin une politique de développement de partenariats, tant au niveau national que territorial, avec tous les acteurs socio-économiques, institutionnels, privés ou associatifs. Ces partenariats permettent au SMA de faciliter le recrutement et l'insertion de son public spécifique, en améliorant la qualité de ses formations et en les adaptant en permanence aux besoins des entreprises.

## **FACILITER LE RECRUTEMENT DES JEUNES ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI**

Pour recruter son public cible, le SMA développe des synergies partenariales avec les acteurs de l'orientation et de l'emploi de la jeunesse ultramarine. **Pôle Emploi, les missions locales, les services de l'Éducation nationale, les services sociaux des communes, les associations de quartier, la Direction du Service national** (au travers des Journées Défense et Citoyenneté) facilitent ainsi le recrutement des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi en les orientant vers les unités du SMA.

Par ailleurs, le partenariat développé avec l'**ANLCI** a permis notamment de se doter des outils nécessaires pour évaluer et identifier les jeunes en situation d'illettrisme.

## **SÉCURISER L'INSERTION ET LA MOBILITÉ DES VOLONTAIRES**

L'insertion dans l'emploi de chaque jeune, avec ou sans poursuite de formation, constitue l'objectif prioritaire du SMA. Que ce soit localement ou au niveau national, les partenariats recherchés, développés ou renforcés visent tous à mettre en place des parcours les plus sécurisés possible pour l'ensemble des acteurs : bénéficiaires, SMA, opérateurs et entreprises.

### ► **Labo des histoires**

Après avoir fêté le premier anniversaire du partenariat actif entre le Labo et le SMA initié en Martinique, le premier atelier réunionnais « Apprendre à réussir » du Labo des histoires Réunion s'est tenu le 24 novembre au Régiment du SMA à Saint-Pierre. Il a rassemblé de jeunes recrues qui entament une formation d'aide à domicile. Elles ont pu, à partir d'articles de journaux, écrire sur des situations de détresse et d'entraide.



### **Le Détachement du SMA à Périgueux**

Inauguré en 1996, seule unité du SMA stationnée en métropole, le détachement de Périgueux est un centre de formation et d'accueil au profit de trois populations spécifiques :

- **les officiers et sous-officiers appelés à servir dans les unités du SMA implantées outre-mer.** Ils suivent au DSMA une formation de quelques jours, différenciée par future fonction occupée, afin de les préparer à leur nouvelle mission et à leurs nouvelles responsabilités ;
- **tous les engagés volontaires du SMA (EVSMA), appelés à partir outre-mer pour encadrer et former les jeunes volontaires dans les filières professionnelles.** Après une formation militaire initiale de 3 mois à Fréjus, ils suivent une formation spécifique de 3 mois centrée sur leur rôle de formateur, grâce à l'expertise de la société de formation COGAN, leur rôle d'encadrant au SMA et s'initie pour la plupart au régime de vie d'une unité du SMA.
- **des volontaires stagiaires, originaires des départements d'outre-mer, auxquels il est proposé, toujours dans un cadre militaire, une poursuite de formation professionnelle en vue de leur insertion future.** Fonctionnant en partenariat avec l'AFPA de Boulazac et LADOM, le DSMA prépare à des titres professionnels de niveau V reconnus par l'Etat, avec un taux de réussite frôlant les 100%.

# FAVORISER LES RELATIONS

## *pour responsabiliser cadres et partenaires*

L'ensemble des partenaires et des cadres du SMA participe directement à la promotion, au recrutement et l'insertion socioprofessionnelle des volontaires. L'accueil et la bienveillance particulière dont bénéficient les jeunes volontaires au sein des organismes de formation et des entreprises traduisent la confiance accordée aux unités du SMA en matière de formation.

### ► LES AMBASSADEURS

Le club des ambassadeurs du SMA regroupe des acteurs de l'orientation, de la formation, de l'emploi, des citoyens engagés au côté de la jeunesse et des entreprises, tous désireux d'**apporter leur contribution aux actions de promotion et de prospection de projets** susceptibles d'appuyer et de développer l'action du SMA. Il existe un niveau national et un niveau territorial.

Les missions du club des Ambassadeurs du SMA sont les suivantes :

- faire émerger le SMA de demain,
- promouvoir l'image du SMA,
- présenter à travers leurs réseaux, de nouveaux partenaires pouvant renforcer l'action du SMA,
- participer à la vie et aux actions du club.

### ► Le Label SMA INSERTION

Le label SMA insertion s'inscrit dans le cadre du développement d'une **démarche partenariale fondée sur la confiance mutuelle**. Il s'agit d'une marque d'engagement pragmatique permettant d'accroître la visibilité du SMA et de la structure labellisée et d'encourager la diffusion de leur projet à vocation sociale.

Le Label SMA insertion vise à :

- **distinguer** les structures d'accueil, de formation et/ou d'emploi en raison de leur engagement particulier dans l'accompagnement des jeunes du SMA ;
- **certifier** la réalité d'un partenariat actif et d'une communauté d'esprit entre la structure partenaire labellisée et le SMA ;
- **garantir** au bénéficiaire du SMA la nature de l'engagement et l'expérience acquise par la structure dans laquelle il va être accueilli après la fin de sa formation au SMA.



remercie

*ses partenaires*

## « *Le SMA sait préparer des jeunes à la vie active et au travail en équipe* »

Notre politique de ressources humaines vise, entre autres, à promouvoir les actions nous permettant **d’être un employeur responsable** partout où nous sommes implantés, de préparer l’avenir, de valoriser l’expertise de nos salariés.

Dans ce cadre, le partenariat que nous avons noué au fil des ans avec le SMA nous apparaît exemplaire à plus d’un titre : **partageant les valeurs de rigueur, de dynamisme, de réactivité, d’ouverture aux populations et à l’environnement**, le SMA sait préparer des jeunes à la vie active et au travail en équipe, qu’ENGIE intègre dans un second temps **avec un taux de réussite remarquable**. Ce qui surprend et donne foi en l’avenir, est de voir

qu’après avoir été bien préparés, bien encadrés, les jeunes passés par une période d’intégration pilotée par le SMA sont à la fois motivés, performants et surtout solidaires.

Notre dernière expérience avec le SMA a porté sur l’intégration début octobre 2016 d’une jeune femme prénommée Maeva : ENGIE a développé un programme d’accueil en métropole de jeunes bacheliers ultramarins **dans le cadre de contrats en alternance pour préparer un diplôme de niveau Bac+2 dans des métiers techniques**.

Avec le SMA tout a été possible, en un temps record et une qualité dont se félicitent les responsables opérationnels de Maeva aujourd’hui, 2 mois après son intégration particulièrement réussie.

### Lien NGUYEN (ENGIE)

Direction des Ressources Humaines Groupe

## « *Poursuivre le travail de formation, pour qualifier les compétences acquises* »

Dans le prolongement de l’action du SMA, l’IFCASS constitue un sas vers l’autonomie personnelle et professionnelle.

Nous sommes un outil d’insertion par la formation en mobilité. Il reçoit des publics âgés de 18 à 30 ans peu ou pas qualifiés.

Orienté essentiellement sur les carrières sanitaires et sociales, l’IFCASS s’attache, au-delà des prestations pédagogiques, à offrir au jeune **un accompagnement propre à faciliter son parcours en mobilité**. Appuyé sur une structure d’hébergement et de restauration, l’accompagnement vise à mener le stagiaire à l’autonomie. Épaulé dans ses démarches initiales en matière de protection sociale, de rémunération, d’allocation logement ou encore de santé, il est ensuite conduit, de manière individualisée, à se prendre en charge.

Un tutorat personnalisé permet un soutien dans la structuration du parcours et de prévenir les ruptures de parcours. L’IFCASS propose également des activités qui participent à **l’insertion des jeunes dans la vie sociale et culturelle de la région d’accueil**. Il s’agit d’ouvrir les stagiaires aux réalités « hexagonales », mais également de valoriser l’identité régionale dont ils sont porteurs.

### Guy NEEL, directeur de l’IFCASS

Institut de formation aux carrières administratives, sanitaires et sociales

## « *Une expérience unique, humainement très enrichissante* »

Quand on m’a parlé de prendre la “Maison du SMA”, nouvelle antenne du RSMA à Nouméa, ce n’est pas vraiment ce que j’avais imaginé pour un séjour outre-mer. **Ancien sous-officier**, passé par l’école militaire interarmes, **très attaché à la vie régimentaire** et à ma carrière dans les armes. À ce moment-là, je ne pensais pas que cette affectation serait aussi prenante.

En effet, je passe beaucoup de temps dans les salons et foires professionnelles au contact des autorités locales et des chefs d’entreprises pour trouver des partenaires auprès desquels je pourrais insérer les volontaires du SMA. Pour cela, **mon expérience acquise en opération m’aide énormément**. Sur les différents théâtres sur lesquels j’ai été projeté, j’ai souvent rencontré les acteurs de la vie locale, sociale, des représentants locaux administratifs comme d’autres autorités politiques. **Ce sens du contact humain développé là-bas me sert au quotidien ici**, je n’ai ainsi pas eu trop de difficultés à m’adapter à ce nouvel environnement. Faire vivre un réseau professionnel est extrêmement valorisant.

Toutes les semaines, je suis interpellé dans la rue par des badauds qui remercient le SMA pour son action. Il y a une vraie reconnaissance de la population locale.

### Chef de Bataillon Ronald Jean

Maison du SMA – Nouvelle Calédonie



# Ministère des Outre-mer

Commandement du Service militaire adapté  
27 rue Oudinot – 75358 PARIS 07 SP – Tél : 01 53 69 24 84

[www.le-sma.com](http://www.le-sma.com) - [#Le\\_SMA](https://twitter.com/Le_SMA) - [@SMA\\_Outre-mer](https://twitter.com/SMA_Outre-mer) - [comsma75@gmail.com](mailto:comsma75@gmail.com)

## Crédits

Coordination éditoriale : ComSMA/Pôle Opérations  
Création et réalisation : Capitaine Frédéric Lardoux

Impression : MININT/DEPAFI/Impression

Photos : Régiments du SMA - David Damoiseau - ADC Gilles Gesquiere (SIRPA Terre) – Labo des Histoires

Ce rapport présente des données arrêtées au 15 janvier 2017, pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2016